

Service social



Pratiques de conscientisation 2, par G. Ampleman, J. Barnabé, Y. Comeau, G. Doré, R. Duhaime, L. Gaudreau, C. Humbert, J. Lacroix, L. Leboeuf et M. Matte, Québec, Collectif québécois d'édition populaire, 1987, 366 pages.

Laurier Caron

Volume 36, numéro 1, 1987

L'informatique dans les services sociaux

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/706352ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/706352ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Caron, L. (1987). Compte rendu de [*Pratiques de conscientisation 2*, par G. Ampleman, J. Barnabé, Y. Comeau, G. Doré, R. Duhaime, L. Gaudreau, C. Humbert, J. Lacroix, L. Leboeuf et M. Matte, Québec, Collectif québécois d'édition populaire, 1987, 366 pages.] *Service social*, 36(1), 175–177.
<https://doi.org/10.7202/706352ar>

Tous droits réservés © Service social, 1987

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Au chapitre des services à l'enfance, il pense que tous les programmes pourraient être décentralisés dans les C.L.S.C., y compris celui de la Protection de la jeunesse, après amendement de la loi pour reconnaître plus d'un directeur par région. « La population y gagnerait puisqu'elle aurait un seul établissement auquel se référer lorsqu'elle vit des problèmes sociaux » (p. 111).

Ces diverses opinions, comme bien d'autres émises dans ce volume, peuvent se défendre, mais la discussion aurait eu avantage à être étoffée. Par exemple, au sujet de la Protection de la jeunesse, comment répondre à une objection, souvent entendue, à savoir que le contexte d'autorité, établi par la loi, se concilie mal avec la vocation d'un centre local ouvert à une clientèle volontaire ? Parce qu'elle est présentée en raccourci, l'argumentation de l'auteur risque de passer pour partielle ; mais elle est courageuse et convaincue et, à bien des égards, innovatrice.

Comme on le voit, ce livre, bien fait et descriptif, déborde sur le plan des idées et des orientations. Il peut être intéressant de mettre en parallèle les questions ici soulevées et les positions émises par la commission Rochon. À lire, pour tous ceux qui s'intéressent à l'évolution des services sociaux et de santé.

Marie BERLINGUET

C.L.S.C. Ste-Foy Sillery.

Pratiques de conscientisation 2, par G. AMPLEMAN, J. BARNABÉ, Y. COMEAU, G. DORÉ, R. DUHAIME, L. GAUDREAU, C. HUMBERT, J. LACROIX, L. LEBŒUF et M. MATTE, Québec, Collectif québécois d'édition populaire, 1987, 366 pages.

En 1983, nous avons su apprécier la parution de *Pratiques de conscientisation*, ouvrage qui constitua l'écho d'expériences d'éducation populaire au Québec. Le souhait fut alors émis de poursuivre la réflexion sur d'autres pratiques québécoises ayant comme perspective commune la conscientisation. *Pratiques de conscientisation 2* s'inscrit dans cette même foulée, car il veut rendre compte de nouvelles pratiques avec les classes populaires dont la perspective commune est la conscientisation.

Dans le premier volume, les auteur(e)s avaient développé une réflexion à partir d'expériences-terrain très concrètes, d'activités de formation, d'outils pédagogiques, etc. Ils (elles) proposèrent également des points de repère théoriques, dont cette définition de la conscientisation : « un processus d'apprentissage et d'influence entre des groupes de personnes de la classe populaire, immergées dans des situations d'exploitation, de domination et d'aliénation, et des intervenants-es intérieur-es ou extérieur-es à la classe populaire, interpellés-es par ces situations et visant à les changer dans une interaction dialectique avec un processus plus global de transformation politique de la société. »¹

¹ AMPLEMAN G., G. DORÉ, L. GAUDREAU, C. LAROSE, L. LEBŒUF et D. VENTELOU, *Pratiques de conscientisation*, Montréal, Nouvelle Optique, 1983, p. 291.

Pratiques de conscientisation 2 appartient à cette mouvance théorique et pratique. L'alliance avec les classes populaires et la transformation des conditions d'existence à travers des luttes multiples constituent la trame de fond sur laquelle s'articulent ces écrits. De nouveaux champs de luttes et de nouvelles pratiques sont analysés.

De même l'approfondissement théorique se poursuit dans chacune des expériences ainsi qu'à l'intérieur de contributions spécifiques sur le cheminement de Paulo Freire et sur l'apport des intellectuels dans les luttes populaires.

Les pratiques recensées se situent dans des champs de luttes aussi diversifiés que ceux du logement, de la santé, de l'aide sociale, de l'alphabétisation, de la politique, du féminisme et du syndicalisme. Dans un contexte politique et économique marqué des orientations néo-conservatrices et néo-libérales, plusieurs acquis sociaux sont menacés ; les pratiques de formation et de lutte répertoriées constituent autant de façons de réagir et d'intervenir dans des domaines aussi cruciaux.

Une première expérience concerne la lutte du comité d'un H.L.M. pour l'amélioration des conditions de logement de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. L'auteur de ce texte met l'accent sur les échanges informels précédant les réunions, appelés communément le « placotage », lequel sert grandement le processus de conscientisation.

Une deuxième expérience nous vient du milieu rural, soit de la Coopérative des services multiples de Lanaudière, laquelle amorça une démarche d'alphabétisation-conscientisation. Nous voyons comment le choix des thèmes et du matériel supportant le processus d'alphabétisation influence l'émergence d'une conscience critique libératrice.

Au Regroupement des femmes sans emploi du nord de Québec (RQSE du Nord), la démarche conscientisante fut colorée par la lutte que mena ce groupe contre la pauvreté des femmes (aide sociale, réforme de la fiscalité, etc.). L'approfondissement de thèmes liés à l'oppression spécifique des femmes (pornographie, dépendance financière, etc.) permit d'établir une relation entre conscientisation et féminisme.

La lutte qu'a menée le Front commun des assisté-e-s sociales et sociaux du Québec contre les « Boubou-Macoutes » constitua une autre occasion de consolider un processus de conscientisation déjà à l'œuvre. Il s'agissait notamment de lutter pour vaincre la peur et les préjugés.

En retraçant deux expériences vécues dans le champ de la santé communautaire, la preuve nous est faite que la conscientisation n'est pas la propriété exclusive des animateurs dans le domaine social. Notons d'abord ce projet de formation d'intervenantes en santé communautaire (périnatalité) en milieux populaires ; celui-ci a produit des retombées sur le terrain, allant davantage dans le sens des besoins des femmes des milieux populaires. Le projet OLO de Valleyfield (distribution d'œufs, de lait et d'oranges à des familles de milieu défavorisé) fut également analysé sous l'angle de la conscientisation.

Dans un chapitre intitulé « Parlons politique », nous découvrons la pertinence de l'enquête conscientisante comme support à une réflexion de militant(e)s des

classes populaires sur leur rapport à la politique. Enfin, l'expérience de formation des formateurs et formatrices, à la F.T.Q., telle que décrite, présente des affinités avec la conscientisation.

Les derniers chapitres fournissent une synthèse fort intéressante du cheminement et de la pensée de Freire, en insistant notamment sur la question des intellectuels. La comparaison avec Gramsci met en valeur une convergence certaine entre ces deux maîtres à penser.

Cet ouvrage collectif fait preuve d'originalité et d'actualité en raison des expériences présentées, qui concernent en premier lieu le vécu actuel des classes populaires au Québec. De plus, les auteur(e)s ont été attentif(ves) à la présentation en illustrant l'ensemble des textes, lesquels sont rédigés dans un langage simple et clair.

Nous avons pu découvrir, à travers le partage de ces expériences, des capacités d'innovation et d'approfondissement ainsi qu'une convergence effective aux niveaux de la méthodologie, des postulats de base, du rapport d'alliance avec les classes populaires, de l'option politique, etc. D'autres facettes de la conscientisation sont ainsi révélées, mais la perspective demeure la même.

Cependant, j'aurais souhaité retrouver dans ce volume deux aspects additionnels. L'absence quasi complète d'autocritique constitue une première faiblesse car il s'agit bien d'une condition inhérente au processus de conscientisation ; cela nous aurait permis d'identifier certaines limites de ce modèle. D'autre part, il eût été intéressant de retrouver une synthèse critique de ces expériences où divers aspects auraient pu être questionnés à partir des pratiques.

Il n'en demeure pas moins que ce livre constitue un « instrument de praxis invitant à l'imagination créatrice ». Il influencera sûrement ma propre pratique. C'est pourquoi je le recommande à tous ceux et à toutes celles qui s'intéressent à la pratique sociale. Ce sera peut-être l'occasion de réaliser qu'il y a encore des avenues que nous n'avons pas explorées dans nos milieux d'intervention.

Laurier CARON

*Intervenant en éducation des adultes,
Victoriaville.*

Femmes et emploi ; le défi de l'égalité, par Hélène DAVID, Montréal/Sillery, Institut de recherche appliquée sur le travail (I.R.A.T.)/Presses de l'Université du Québec, 1986, 477 pages.

Les travailleuses sociales et travailleurs sociaux, les techniciennes et techniciens en assistance sociale et autres agentes et agents de relations humaines, les organisatrices et organisateurs communautaires interviennent généralement dans un milieu composé d'une majorité de femmes, tant au niveau de leur « clientèle » qu'au niveau de leurs relations de travail. C'est à ce double titre et en rapport avec tout ce qui s'y rapporte (formation, recherche, vie syndicale, etc.)